

Marie Moret à Offroy et Cie, 29 février 1888

Auteur·e : [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 41 (3)

Collation1 p. (479v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Offroy et Cie, 29 février 1888, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/01/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/45260>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [29 février 1888](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Offroy et Cie](#)

Lieu de destination 60, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris

Description

Résumé Envoi de coupons et d'un certificat d'inscription de 333 obligations Suez 3 %, dont les arrérages doivent être encaissés. Elle demande que la « triste qualité » de veuve soit ajoutée à ce certificat, afin qu'elle puisse exercer

personnellement ses droits.

Mots-clés

[Finances personnelles](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 24/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Mme

— —

Guise Familière
29 février 1888

ct

Messieurs Offroy & C^{ie},

Sous le pli chargé annoncé par la lettre ci-jointe, je vous envoie, outre les coupons en question, mon certificat (N° 116^e) d'inscription de 333 obligations surz 3⁰% dont les avérages s'échelent demain.

Veuillez en encasser le montant, le porter au credit de mon compte chez vous et me restituer mon certificat, après y avoir fait inscrire ma toute qualité

de veuve que me rend l'exercice personnel de mes droits en cas de transferts, remboursements d'obligations et tous actes enfin pour lesquels j'étais précédemment soumise à l'autorisation maritale.

Veuillez Messieurs agréer l'assurance de mon entière considération

Marie Gadin